

Débat

Les conséquences économiques de l'insularité linguistique du Québec

Marcel Côté

Volume 64, Number 3, septembre 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/601457ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/601457ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Côté, M. (1988). Débat : les conséquences économiques de l'insularité linguistique du Québec. *L'Actualité économique*, 64(3), 442-460.
<https://doi.org/10.7202/601457ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE L'INSULARITÉ LINGUISTIQUE DU QUÉBEC

Marcel CÔTÉ
SECOR

Au fil des ans, je suis devenu convaincu que la gestion des conséquences de l'insularité linguistique du Québec devrait être un élément fondamental de toute stratégie économique québécoise qui se voudrait efficace et pertinente. L'information étant devenue le substrat de la croissance économique des pays industrialisés, le caractère francophone du Québec, dans un environnement linguistique anglophone, détermine les principaux paramètres qui font que l'économie québécoise peut gagner ou perdre des places dans la hiérarchie des économies avancées. En effet, à l'encontre de la situation des autres minorités linguistiques, comme celles de la Suisse et de la Belgique, le Québec est non seulement singulier, c'est-à-dire différent, mais aussi isolé, encerclé dans un environnement linguistique distinct.

Votre invitation me fournit l'occasion d'explorer cette question. Le caractère académique de ce forum, consacré à l'examen des travaux en cours des économistes francophones d'Amérique, fournit un cadre approprié pour aborder un sujet, qui dans d'autres théâtres, pourrait être considéré comme délicat, si ce n'est explosif. Pour le praticien que je suis, appelé quotidiennement à se prononcer sur les choix économiques des gouvernements, votre réunion est aussi une occasion de vous faire part de réflexions sans risquer qu'elles soient traitées hors de leur contexte et qu'elles soient considérées pour autre chose que des éléments d'une démarche exploratoire de réflexion.

La spécificité linguistique est une question de fait. Il en est de même de l'attachement des Québécois francophones à leur identité culturelle. Aussi n'est-il pas question de porter un jugement normatif sur cette spécificité. Mes propos portent plutôt sur une compréhension et une exploitation des conséquences de cette singularité qu'est notre insularité linguistique. À cette fin, nous pouvons comparer le Québec à un îlot. Il est normal que certains se préoccupent des dangers d'érosion que l'assaut continu des vagues et marées peut entraîner. Mais cette question n'est pas l'objet de mes propos. Je suis plutôt préoccupé par

Conférence prononcée au congrès annuel de la Société canadienne de science économique, Lac Delage, Québec, 18 mai 1988. Les vues exprimées n'engagent ni la maison SECOR, ni ses clients.

le fait que pour communiquer entre l'îlot et l'extérieur, un transfert linguistique doit être fait. Quels sont les coûts et les conséquences structurelles de cette particularité de l'économie québécoise ? La petite taille relative de l'économie québécoise rend cette question d'autant plus pertinente que l'importance relative des relations linguistiques avec l'extérieur est inversement proportionnelle à la taille de l'économie. Ce qui n'est pas nécessairement une préoccupation majeure pour une économie comme le Japon l'est toutefois pour le Québec¹.

Les économistes québécois ont beaucoup écrit sur la relation entre « langue et économie »². Un premier axe de recherche examine les corrélations entre la langue et la situation socio-économique. Un deuxième axe porte sur les comportements linguistiques dans l'entreprise. Enfin, un troisième corpus de recherche explore les effets de la discrimination associée aux caractéristiques linguistiques.

Mon propos s'inscrit en continuité de ces travaux. L'insularité linguistique est une caractéristique structurelle de l'économie québécoise. Toutefois, qui dit insularité ne dit pas isolement, mais plutôt nécessité de recourir à des passerelles linguistiques dans ses transactions externes. Ceci donne naissance à un ensemble complexe de phénomènes d'adaptation, qui devraient normalement être pris en compte dans la formulation de politiques. C'est en explorant de telles considérations que je voudrais conclure mes propos.

I. LES RECHERCHES PERTINENTES AU PHÉNOMÈNE D'INSULARITÉ LINGUISTIQUE.

L'analyse des impacts économiques de l'insularité linguistique touche à deux champs de recherche, l'un relié à la langue, l'autre à la croissance économique régionale. Le Québec a été un terrain fertile de recherche pour tout ce qui touche à la langue. Jusque vers 1960, le caractère ethnique de la société francophone du Québec se confondait clairement avec sa langue, qui en assurait en quelque sorte l'intégrité. Le retard économique des Canadiens français, une question importante pour les quelques chercheurs de l'époque, était associé à diverses causes : désavantages comparatifs du Québec face à l'industrialisation, brisure du lien colonial, désintéressement des francophones pour les affaires, discrimination des politiques fédérales, etc.³.

1. Un modèle simple établit, entre la taille économique d'un îlot et la fréquence des transferts linguistiques qu'il entretient, une relation égale à la racine carrée de l'indice de taille. Ainsi un îlot quatre fois plus grand qu'un autre aura deux fois plus de transferts linguistiques avec l'extérieur. Supposons que tous les agents économiques d'un îlot soutiennent le même nombre de transactions économiques. Plus les agents sont nombreux, plus les interactions entre eux sont élevées et moins importantes sont les transactions à la périphérie de l'îlot. Si l'on retient comme hypothèse que chaque agent soutient dans une période quatre transactions, on peut utiliser l'analogie d'un plan géométrique. Dans ce modèle, le rapport entre la surface du plan et son périmètre est analogue au rapport entre le nombre d'agents (taille) et le nombre de transactions externes. La forme géométrique la plus efficace, celle du cercle, établit une fonction où le nombre de transactions croît à la puissance - 2 par rapport au nombre d'agents.

2. Voir Vaillancourt, François, éd., *Économie et langue*, Québec, Conseil de la langue française, 1985, pour une revue de la littérature sur le sujet.

3. Voir à cet effet le recueil de textes de Durocher, René et Linteau, Paul-André, *Le « Retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens Français*, Boréal Express, Montréal, 1971, pour un survol de cette recherche vers 1970.

C'est pendant les années soixante que la théorie des communications fut invoquée pour expliquer le désavantage des francophones. Ces recherches, toujours valables aujourd'hui, concluent globalement que les Canadiens français assument une part disproportionnée des coûts des transferts linguistiques. La présence de barrières linguistiques rend moins accessibles les réseaux commerciaux et, toutes choses étant égales par ailleurs, place les Canadiens français en situation défavorisée⁴. De plus, les cadres francophones qui ne sont pas parfaitement bilingues souffrent grandement d'être mauvais communicateurs et sont pénalisés au sein d'organisations où les communications en anglais sont importantes⁵.

La présence d'une frontière linguistique impose des coûts importants à l'économie québécoise. Dans un secteur très spécialisé, le hockey professionnel, où la langue joue somme toute un rôle mineur, trois chercheurs de l'Université d'Ottawa ont évalué que, pour compenser les effets de la discrimination dont ont été l'objet les joueurs francophones pour les positions de centre et d'ailiers dans la ligue Nationale en 1983-1984, il aurait fallu 30 Wayne Gretzky de plus⁶. On peut spéculer sur l'ampleur des coûts d'option des organisations qui, volontairement ou involontairement, discriminent systématiquement contre les francophones, particulièrement dans des marchés du travail tels ceux de Montréal et d'Ottawa, où l'on peut présumer que la demande pour les cadres non francophones est loin d'être élastique. Aucun chercheur n'a tenté d'estimer le coût global, projeté sur l'ensemble des activités économiques, de la présence de cette frontière linguistique. Mais une partie significative de l'infériorité des revenus per capita des francophones du Québec (et par rapport à l'Ontario, celle-ci est de 20 %) peut vraisemblablement être attribuée à l'existence de cette barrière linguistique et à ses effets pernicieux⁷.

Les efforts de francisation au Québec visent à déplacer la barrière linguistique loin des yeux et des oreilles de la population francophone du Québec, à situer les transferts non plus au niveau des consommateurs et des travailleurs non spécialisés, mais plutôt à celui d'une élite bilingue et des spécialistes de la

4. Pour un survol de ces recherches par celui auquel on associe le plus cette thèse, voir Migué, Jean-Luc, *L'économiste et la chose publique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1979.

5. Pour un exposé de cette thèse, voir Allaire, Yvan et Miller, Roger E., *L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*, Montréal, Institut C.D. Howe, 1980.

6. Lavoie, Marc, Grenier, Gilles et Coulombe, Serge, « Discrimination and Performance Differentials in the National Hockey League », *Analyse de Politiques/Canadian Public Policy*, décembre 1987, pp. 407-422.

7. François Vaillancourt, qui a beaucoup examiné la relation entre les revenus et la langue, situait, dans un commentaire sur une première version de ce texte, entre 1/4 et 1/3 la contribution de la langue à l'écart entre les revenus per capita entre le Québec et l'Ontario. Il souligne par ailleurs avec raison que les différences dans la structure industrielle, qui est aussi influencée par la langue, jouent un rôle important.

traduction⁸. Les coûts de ces efforts de francisation s'avèrent minimes, de l'ordre de quelques dixièmes de 1 % du PNB tout au plus, somme dérisoire compte tenu de leur caractère non répétitif. De plus, les coûts de ces efforts pour rendre la frontière linguistique moins visible pour le Québécois moyen sont aussi dérisoires en comparaison avec les coûts que son existence même impose à l'économie québécoise.

Une deuxième corpus de recherche d'une certaine pertinence traite des enclaves linguistiques constituées par les communautés d'immigrants. Ces recherches, fondées la plupart sur l'expérience américaine, ont analysé les caractéristiques économiques de ces enclaves⁹. Je retiens trois constats. Premièrement, les enclaves linguistiques peuvent donner naissance à un marché du travail secondaire, caractérisé par des conditions de travail inférieures, qui sont essentiellement la conséquence de la mobilité moindre des travailleurs pénalisés par leur unilinguisme et leur non-intégration avec des réseaux qui débordent l'enclave¹⁰. Deuxièmement, l'enclave linguistique offre des conditions avantageuses pour l'émergence d'entrepreneurs ethniques, le marché de l'enclave étant protégé par des barrières à l'entrée naturelles. Troisièmement, ces mêmes travaux tendent à démontrer les carences des théories du développement basées sur la solidarité ethnique comme base de mobilisation économique. En effet, les enclaves ne se distinguent que par leur spécificité culturelle, et non pas par un réseau d'entraide et de soutien pour les entrepreneurs locaux. La théorie des communications, et non la solidarité ethnique, explique la fertilité entrepreneuriale des enclaves économiques.

Certaines recherches sur le développement régional sont aussi hautement pertinentes à l'analyse des phénomènes reliés aux îlots linguistiques. Plusieurs Québécois ont pu être surpris lorsque, vers la fin des années soixante-dix, Jane Jacobs s'est jointe au chœur des tenants de l'indépendance du Québec « sans association » et surtout sans monnaie commune avec le reste du Canada. Plus que toute autre, Jane Jacobs a analysé le dynamisme à long terme des économies régionales. Elle soutient que depuis qu'elle est satellisée par Toronto, l'économie de Montréal est fortement pénalisée par son appartenance à la zone monétaire canadienne, qui est dominée par l'économie du sud de l'Ontario. Une zone monétaire québécoise, selon Jane Jacobs, retrouverait rapidement une structure

8. Pour une synthèse des travaux sur le sujet, voir Vaillancourt, François, « The Costs and Benefits of Language Policies in Quebec, 1974-1984, » Mimeo, Université de Montréal, 1987.

9. Raynauld, André, *La propriété des entreprises au Québec ; les années 1960*, Fides, Montréal, 1979, reprend cette thèse.

10. En fait, ce qu'il est convenu d'appeler l'hypothèse de l'enclave économique soutient que les travailleurs immigrants obtiennent dans l'enclave des revenus de travail sensiblement égaux à ceux qu'ils obtiendraient ailleurs. L'enclave permettrait, selon cette hypothèse, aux travailleurs immigrants de compenser leurs carences communicationnelles, en offrant un milieu où ils peuvent travailler dans leur langue. Cette hypothèse n'a toutefois pas pu être vérifiée empiriquement, les travailleurs immigrants recevant des revenus de travail plus bas à l'intérieur qu'à l'extérieur des enclaves. Sanders, Jimmy M., et Nee, Victor, « Limits of Ethnic Solidarity in the Enclave Economy », *American Sociological Review*, december 1987, pp. 745-753.

de coûts propice au développement de nouvelles relations commerciales et à l'émergence de nouvelles entreprises et de nouvelles activités économiques. Montréal redeviendrait un foyer de créativité économique et pourrait ainsi retrouver une place parmi les villes les plus avancées économiquement, un peu à la manière de Copenhague et de Stockholm. Selon Jane Jacobs, un petit pays, qu'il soit ou non insulaire sur le plan linguistique, peut avoir une économie hautement dynamique et productive, dans la mesure où son économie n'est pas pénalisée par un taux de change inadéquat et dans la mesure où elle sait innover en exploitant, de façon créatrice, ses différences socio-culturelles.¹¹

Mais l'analyse régionale met aussi en évidence le rôle de l'information dans le développement économique. Les travaux de Staunback et Noyelle sur l'évolution de la structure régionale et urbaine aux États-Unis attribuent la croissance des grandes villes américaines depuis la seconde guerre mondiale principalement au tertiaire moteur, qui regroupe notamment les activités associées aux services aux entreprises, aux sièges sociaux, aux gouvernements et à l'éducation¹². Alors que les grandes villes ayant émergé de 1850 à 1950 en Amérique du Nord avaient appuyé leur croissance sur le secteur manufacturier, depuis quarante ans ce sont essentiellement des industries reposant sur l'information qui alimentent la croissance des grandes villes. Selon cette optique, la croissance économique de Montréal, principal moteur de l'économie du Québec, repose sur ses industries de l'information et leur rayonnement croissant hors du Québec. Dans la mesure où Montréal pourra accroître ses exportations de produits d'information plus rapidement qu'en augmenter ses importations, son rayonnement externe s'accroîtra. Dans cette vision des choses, les effets de l'insularité linguistique du Québec sont loin d'être banals.

Le dernier champ de recherche qui nous intéresse est celui des politiques et des stratégies de développement économique, un champ forcément éclectique et qui est caractérisé par des modes idéologiques et intellectuelles. On se souviendra du pouvoir magique attribué à la planification et à ses variantes socialistes, françaises et allemandes, qui se disputaient il y a trente ans la palme du modèle définitif du développement. Puis fleurit le miracle japonais, qui amena, au début des années quatre-vingt, la mode des stratégies industrielles, particulièrement chez les économistes américains. Puisant dans l'expérience japonaise, dont le dynamisme économique est souvent et erronément attribué à l'omniscient MITI, les tenants des politiques industrielles proposent un ensemble diversifié de mesures, reliées par une volonté de collaboration et de mise en commun dans des secteurs stratégiques où la recherche et le développement, les exportations et la formation des travailleurs jouent un rôle prépondérant¹³.

11. M. Dudley, Léonard, « Sur l'optimalité de la zone monétaire canadienne », *L'Actualité Économique*, 1973, vol. 1, janv.-mars, a abordé cette question.

12. Staunback, Thomas et Noyelle, Thierry J., *The Economic Transformation of American Cities*, Totowa, NJ, Rowman & Allanheld, 1983.

13. Pour un survol complet, mais peu sympathique, de ces travaux, voir Norton, R.D., « Industrial Policy and American Renewal », *Journal of Economic Literature*, vol. 24, mars 1986, pp. 1-40.

Mais cette mode des stratégies industrielles à la japonaise est déjà surannée. Les années quatre-vingt ont ressuscité l'entrepreneur et son importance critique dans le renouvellement du tissu économique. Un nouveau mythe, l'Italie, détrône le Japon comme modèle économique¹⁴. Créer des conditions qui présideront à l'émergence et à la croissance de nouvelles entreprises adaptées aux produits et aux technologies de l'heure et flexibles dans leurs conceptions et leurs opérations devient le leitmotiv derrière les nouvelles théories du développement. C'est ainsi que le Québec revient sous les feux de la scène. Lorsqu'en 1957, David C. McClelland avait développé sa théorie du développement économique basé sur le besoin de réussite qui caractérisait les sociétés, il s'était servi de dirigeants canadiens-français de P.M.E. pour illustrer les sociétés non ambitieuses, non motivées, et forcément en retard sur le plan économique. Aujourd'hui, les enfants de ces mêmes entrepreneurs démontrent que le Québec a soudainement bien changé. Le RÉA, si fortement associé aux politiques entrepreneuriales, a remplacé la procession de la Fête-Dieu comme symbole du Québec. Il faut se méfier des théories reposant sur le déterminisme sociologique.

Que peut-on tirer de cet ensemble éclectique de recherches quant aux conséquences économiques de notre insularité linguistique ? Peu de conclusions, mais de solides fondations pour amorcer de la recherche originale. Les échanges économiques du Québec tiennent compte de la présence d'une barrière et sont structurés en conséquence. Mais les économistes québécois ont jusqu'à maintenant très peu intégré cette réalité dans leur démarche analytique. Dans les pages qui suivent, je tenterai de proposer différentes pistes de recherche.

II. LA MOBILITÉ DES PERSONNES.

Une barrière linguistique constitue un frein important à la mobilité des personnes. Son impact est particulièrement pertinent dans le cas de trois catégories de migrants, les francophones du Québec, les anglophones et les non-résidents qui considèrent s'établir au Québec.

La barrière linguistique influence la mobilité des Québécois francophones qui pourraient être tentés d'émigrer, soit à l'intérieur du Québec, soit à l'extérieur du Québec. La présence d'une barrière polarise les réseaux de connaissances, de contacts et de références, ce qui influence l'orientation géographique d'une personne qui a décidé de chercher fortune ailleurs¹⁵. Toute autre chose étant égale, le Québécois francophone qui quitte son patelin sera porté à demeurer au Québec. Les données de recensement le confirment d'ailleurs. Trois conséquences

14. Voir en particulier le rapport spécial de *The Economist* sur l'Italie, 15 avril 1988.

15. Lachapelle et Henripin concluent que la mobilité des francophones et des anglophones se compare, à l'intérieur de leur zone linguistique. Mais la fonction linguistique est une importante barrière à la mobilité du groupe majoritaire dans une zone. Par contre autant les anglophones du Québec que les francophones de l'Ouest canadien ont un taux élevé de mobilité vers une zone linguistique traditionnelle. Voir Henripin, Jacques et Lachapelle, Réjean; *La situation démolinguistique au Canada : Évolution passée et prospective*; Montréal, Institut de Recherches Politiques, 1980, 391 pages.

découlent de cette mobilité polarisée. Premièrement, l'offre de travail est moins élastique au Québec, une condition plus propice à un niveau plus élevé de chômage. Deuxièmement, les entrepreneurs potentiels qui cherchent à faire fortune tendront à s'établir à Montréal, alors que leurs cousins de Digby en Nouvelle-Écosse ne s'arrêteront pas à Halifax et continueront vers Toronto ou encore vers les États-Unis. Contrairement à des régions telles que les Maritimes, qui depuis plus de cent ans perdent une partie importante de leurs jeunes ambitieux, le Québec souffre moins de ce drainage de ses ressources entrepreneuriales vers une lointaine métropole. Enfin, les travailleurs québécois, et particulièrement les travailleurs hautement spécialisés, auront généralement moins d'expérience non québécoise, ayant passé la majeure partie de leur carrière, si ce n'est la totalité, au Québec. Que ce soit au siège social de Proviso ou au Département d'économique de l'Université Laval, cette constante — la plus faible expérience non québécoise — est une carence majeure pour les organisations qui se trouvent en concurrence avec des organisations de l'extérieur du Québec.

Les anglophones du Québec ne font pas face aux mêmes contraintes de mobilité. Grâce à leur statut linguistique et à leurs affinités culturelles, ils font face à des coûts d'adaptation moindres que les francophones. De plus, leurs réseaux tendent plus souvent à déborder le Québec. De façon générale, leur mobilité extra-québécoise sera donc plus élevée. Cette mobilité peut d'ailleurs amener, à travers les années, une plus grande spécialisation de la population anglophone du Québec. L'émigration des jeunes et des sans-emploi transforme lentement le segment anglophone des travailleurs, qui comptera de plus en plus de travailleurs mobiles interrégionalement. En situation d'équilibre à long terme, les revenus moyens de travail des anglophones du Québec demeureront plus élevés que ceux des francophones. Pointe St-Charles disparaîtra comme quartier anglophone, pour ne laisser que les Westmount, Pointe-Claire et Baie d'Urfé.

Pour l'immigrant qui s'établit au Québec, sa venue est le résultat d'un choix délibéré. À cet égard, le Québec fait face à une concurrence très vive, en particulier des régions limitrophes, car, à cause de son insularité linguistique, le Québec représente un marché du travail plus restreint pour un immigrant. Plus celui-ci est mobile ou informé de ses possibilités, plus il tendra à donner de l'importance au coût implicite que représentent les ouvertures réduites du marché québécois du travail. En fait, seul l'immigrant francophone pourra trouver une compensation sur le marché du travail du Québec, à cause de son aptitude linguistique. L'immigrant non francophone n'y trouve pas ces avantages, ce qui se reflétera sur la qualité de l'immigration non francophone au Québec. Un tel effet sera particulièrement évident pour les immigrants d'Amérique du Nord, dont le recrutement est souvent fait par des entreprises d'ici à la recherche de travailleurs spécialisés. Que ce soit les grandes entreprises en voie d'émergence à Montréal ou les universités québécoises, les employeurs québécois auront plus de difficulté que les employeurs ontariens à recruter, par exemple, *the best and the brightest* qui émergent des grandes universités américaines. Dans la mesure où d'importants transferts technologiques se font par un recrutement spécialisé

qui déborde le cadre régional, l'économie québécoise est pénalisée par les effets de son insularité linguistique sur la mobilité des immigrants hautement spécialisés.

Ces asymétries de mobilité se traduisent par des effets divers dans l'économie québécoise. Ainsi, comme collectivité, nous devons payer plus cher pour obtenir un certain niveau de talents, ou nous contenter de talents moindres dans les situations où nous sommes en concurrence internationale. À cause de l'inélasticité plus grande du marché du travail, les travailleurs francophones les moins qualifiés sont plus exposés au chômage. Par contre, les travailleurs francophones les plus doués bénéficient de cette inélasticité plus élevée. Mais c'est l'économie entière qui assume les coûts des revenus plus élevés de son élite du travail. Par ailleurs, si le Québec offre des attraits certains aux immigrants francophones, l'immigrant non francophone, quant à lui, est moins avantageux. Enfin, le Québec bénéficie d'une classe entrepreneuriale plus captive et est plus en mesure de conserver au Québec ses « génies » et ces personnes dont les réalisations ouvrent un marché mondial. En particulier, durant leur période d'incubation comme entrepreneurs, comme artistes ou comme scientifiques, ces personnes n'émigreront que jusqu'à Montréal, où la barrière linguistique les retiendra. Dans les occupations de très haute valeur, l'économie de Montréal jouit d'un certain avantage sur des villes de taille comparable, telles Toronto, Philadelphie, San Francisco, etc. La barrière linguistique est un filet qui retient les grands esprits qui émergent du Québec, ou qui y immigreront en tant que francophones.

Que pouvons-nous conclure sur la direction et l'importance des effets qui résultent de ces asymétries ? Une évaluation globale a peu de pertinence, car elle repose sur un jugement de valeur : quel coût pouvons-nous supporter pour maintenir notre différence culturelle ? Il est utile de se rappeler, comme économiste, qu'il existe une tendance universelle à la promotion de la différenciation culturelle, en dépit de la reconnaissance de ses coûts. En voulant protéger son caractère distinctif, le Québec est en bonne compagnie.

Si les jugements globaux sont exclus, que reste-t-il à dire ? Bien des choses à mon avis. Il est important d'être pleinement conscient des asymétries de mobilité et de leurs effets, ne serait-ce pour en tenir compte explicitement dans nos politiques.

III. LA POLARISATION DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS

La coexistence de phases linguistiques dans un même espace économique impose la nécessité de passerelles pour assurer la continuité des flux d'information entre les deux phases. Ces passerelles sont, en quelque sorte, des corps étrangers dans les flux, et leur présence impose des coûts de transaction. L'économie de marché cherche continuellement à minimiser ces coûts de transaction par une adaptation de ses structures. Il en découle une polarisation des réseaux de communications qui a pour fonction de minimiser l'incidence des transferts linguistiques et de les canaliser vers les passerelles les plus efficaces. Ces adaptations ont d'importants effets structurants sur l'évolution de l'économie québécoise.

Une première conséquence est une polarisation marquée des activités de production au Québec autour d'organisations essentiellement québécoises. Cette polarisation découle de deux phénomènes. Premièrement, le caractère français du marché québécois favorise la production locale de nombreux produits et services. Plus le quotient « informationnel » du produit sera élevé, plus l'organisation québécoise sera favorisée. Les industries qui reposent principalement sur l'information, telles la publicité et les services professionnels, sont plus fortement régionalisées. Non seulement les entreprises canadiennes auront-elles des divisions québécoises fortement autonomes, mais de nombreuses firmes locales trouveront place sur le marché, suppléant à l'absence de firmes de l'extérieur qui, incapables d'assumer les coûts du transfert linguistique sans désavantages concurrentiels, délaissent le marché du Québec. Le nombre élevé de firmes locales reflète leurs avantages linguistiques. Mais en contrepartie, toute autre chose étant égale, la compétence technique moyenne sera moins élevée.

Deuxièmement, les entreprises de l'extérieur actives au Québec tendront à minimiser leurs coûts internes des transferts linguistiques en régionalisant leurs opérations québécoises dans des divisions autonomes, même lorsque ces divisions ne sont pas tributaires du marché québécois. En présence d'une barrière linguistique, se doter d'une organisation francophone au Québec est la solution structurelle la plus efficace. Mais cette dualité linguistique impose des coûts aux organisations. Les coûts directs, le coût de passer d'une langue à une autre, ne sont pas les plus importants. Le caractère polarisé des divisions québécoises impose des coûts plus importants, principalement reliés à leur accès réduit à des marchés d'intrants et à l'information. Par exemple, IBM Canada a toujours eu de la difficulté à retenir les cadres supérieurs de sa division du Québec, qui est fortement autonome. Le développement d'un esprit de corps régional, une conséquence de l'autonomie plus grande, intensifie les frictions avec le reste de l'organisation. De plus, la plus faible mobilité des cadres francophones, plafonnés à moins d'aller travailler hors du Québec, où ils se voient désavantagés à cause de leurs carences linguistiques et de leur spécialisation québécoise, les incline à quitter IBM. Pour cette entreprise, le taux élevé de roulement de son personnel de direction au Québec est un coût important, quoique difficilement quantifiable.

La présence de ces effets structurants influence le type d'organisations économiques qui émergent de l'économie québécoise. Ainsi, il est normal de retrouver plus d'entreprises locales, particulièrement dans les secteurs à haute intensité de communication, tels les services professionnels, les communications, les industries culturelles, etc. Par contre, ces entreprises auront plus de difficultés à sortir de l'enclave québécoise. Non seulement doivent-elles assumer les mêmes coûts de transferts linguistiques qui éloignent leurs concurrents du Québec, mais leur personnel spécialisé aura généralement peu d'expérience hors Québec, à cause du caractère limité de la mobilité des cadres québécois.

Des entreprises « supra-québécoises » émergent néanmoins du Québec. Mais ces entreprises ont tendance à favoriser une plus grande décentralisation de leur

gestion centrale hors du Québec afin de minimiser les contraintes de l'insularité linguistique du Québec. Elles reflètent ainsi le même mode d'adaptation que les entreprises de l'extérieur qui ont des activités au Québec. Notons que ce phénomène de décentralisation est observable non seulement chez les Alcan et les Banque Royale mais aussi chez des entreprises de tradition francophone telles Provigo, Power, Cossette, et, de façon plus embryonnaire, chez des entreprises francophones en croissance rapide telles Canam-Manac, Groupe Trans-Continental, etc. Le départ en masse d'un grand nombre de sièges sociaux vers Toronto de 1960 à 1980 reflétait d'ailleurs, de façon pathologique, cette même pression structurelle. Les grandes entreprises québécoises tenteront toujours de minimiser les coûts et les contraintes découlant de leurs opérations simultanées dans deux phases linguistiques. Ceci pose pour une ville comme Montréal un défi intéressant et hautement stratégique sur le plan économique. En effet, la croissance de l'économie de Montréal, comme celle de la plupart des grandes villes, repose dorénavant sur le développement de son tertiaire moteur, un tertiaire orienté vers l'extérieur. Ceci suppose non seulement l'émergence et la croissance de centres de décisions et des sièges sociaux, mais aussi le maintien à Montréal d'une proportion élevée des activités de direction et de services des grandes entreprises déjà bien établies à Montréal. À cet égard, des choix politiques s'imposent.

La polarisation des réseaux de communications favorise une concentration des transferts linguistiques. Cette concentration peut faire de Montréal, et particulièrement de son centre-ville, un lieu bilingue. De plus, on peut vouloir que l'élite linguistique qui assumera les passerelles soit constituée principalement de francophones.

En effet, il est illusoire de penser, comme l'ont cru certains à Québec vers la fin des années soixante-dix, que Toronto parlera à Montréal en français à moins de vouloir transiger avec des traducteurs. (Ce qui est plus pertinent, c'est de se demander comment des idées aussi saugrenues ont pu avoir audience.) Car l'élite linguistique assume une grande partie des transferts linguistiques, particulièrement les communications de haute centralité, qui ont la particularité d'être relativement peu structurées. Bien qu'essentielle, la capacité de travailler indifféremment en français ou en anglais n'est pas la principale caractéristique de cette élite. Un atout plus important est d'être imbriqué dans les deux cultures. De façon passive, une personne connaît alors ce qui se passe de chaque côté de la barrière linguistique par une lecture continue des médias de chaque communauté et par une appartenance à des réseaux imbriqués dans chaque communauté. Elle devient ainsi un conduit très efficace pour l'information, particulièrement l'information non structurée qui caractérise les activités de haute centralité.

On peut donc vouloir, au sein de l'élite linguistique, une certaine proportion de personnes biculturelles, imbriquées dans des réseaux francophones et anglophones. Mais l'émergence de personnes biculturelles reflète des conditions particulières. L'apprentissage de la langue seconde dès le bas âge, la possibilité d'étudier dans une université de l'autre groupe, l'expérience de travail dans des organisations où domine l'autre langue, autant de possibilités de développer de riches tissus d'échanges. Les communications et les réseaux étant naturellement polarisés dans toute économie où coexistent deux phases linguistiques, la qualité de

l'élite linguistique qui canalise une très grande partie des communications de haute centralité est un important facteur de développement.

La communauté anglophone de Montréal peut jouer un rôle critique à cet égard, comme un des piliers de l'élite linguistique du Québec. La mobilité interprovinciale des anglophones sera toujours plus élevée que celle des francophones. Leur pattern d'éducation et leur expérience de travail hors du Québec facilitent leur appartenance à des réseaux mixtes. La présence à Montréal d'organisations où l'anglais est la langue de travail permet aussi de tisser des réseaux à participation mixte qui essaieront lorsque des membres de ces réseaux iront travailler dans d'autres villes. Ce n'est pas que Montréal ne pourrait pas fonctionner sans une communauté anglophone. Mais en maintenant à Montréal des conditions favorisant une présence significative d'anglophones au sein de son élite linguistique, on peut y augmenter l'efficacité et la fonctionnalité de ses passerelles linguistiques.

IV. LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Les considérations exprimées plus haut n'ont jamais été envisagées dans la formulation des politiques économiques au Québec. L'analyse des gestes et actions des gouvernements du Québec et des représentants du Québec à Ottawa révèle un tout autre ordre de préoccupation. Depuis le début des années soixante, les gouvernements du Québec ont implicitement poursuivi une stratégie économique remarquable par sa cohérence et sa continuité. Malgré quelques corrections de parcours, cette politique vaut toujours et s'exprime dans les cinq propositions suivantes.

- i] *La promotion économique des francophones.* Par des investissements dans le réseau de l'éducation supérieure, par des législations linguistiques discriminatoires, par de l'embauche et des achats préférentiels et par un soutien continu aux entreprises contrôlées par les francophones, les gouvernements du Québec poursuivent depuis vingt-cinq ans une politique de francophonisation des rouages de l'économie. Compte tenu de la situation des francophones dans l'économie en 1960, une certaine francophonisation était inévitable et il ne faudrait pas en attribuer tout le mérite à l'action gouvernementale. La tertiarisation des économies industrielles, la généralisation de l'éducation universitaire, de même que l'asymétrie de la mobilité des francophones et des anglophones scolarisés, rendaient inévitable la francophonisation de l'économie québécoise. Mais le gouvernement a fortement aidé cette tendance.
- ii] *L'intervention directe de l'État comme instrument de pouvoir économique.* «Le gouvernement du Québec est le seul véritable levier économique des francophones» devint un adage passe-partout. La confiance dans l'intervention directe reflétait la faible présence des francophones dans le secteur privé de l'économie. Au fur et à mesure que cette présence s'est développée, le recours à l'intervention directe s'est d'ailleurs fait moins fréquent. Le défaut

de l'intervention directe, c'est qu'elle est associée à des réseaux essentiellement intérieurs et à des liens plutôt ténus avec l'extérieur. Les milliards investis dans Hydro-Québec, S.G.F. et Sidbec-Dosco ont alimenté des réseaux québécois et peu nord-américanisés.

- iii] *Une prédilection pour les industries primaires et les ressources naturelles.* Hydro-Québec, Rexfor, Soquem, Soqui, la construction navale, l'acier, l'amiante, la betterave à sucre, ont un trait commun : ces secteurs industriels qui ont été l'objet de la sollicitude du gouvernement du Québec sont, pour les uns en maturité, pour les autres en déclin. Mais ils étaient appropriés à l'intervention directe de l'État et au geste courageux (et malheureusement dispendieux) du politicien qui assurait ainsi une présence québécoise dans un secteur stratégique et « sauvait » des milliers d'emplois chèrement défendus par des syndicats bien organisés.
- iv] *Une sensibilité aux aspirations régionales.* Économiquement, le Québec est une région fortement dominée par une métropole, Montréal, où l'on retrouve plus de la moitié de l'activité économique. Mais politiquement, le Québec, c'est plusieurs régions. Grâce au jeu des coalitions à l'intérieur des partis politiques, les régions situées hors de Montréal ont un poids politique qui dépasse leur importance économique, et elles l'ont utilisé pour redistribuer la richesse nationale en leur faveur. Montréal a souvent été au diapason de Rimouski, et non vice versa. Rimouski s'en porte mieux, Montréal beaucoup moins bien. De la politique universitaire à la politique linguistique, en passant par les politiques de développement régional, le gouvernement du Québec s'est assuré que le moteur Montréal ne s'emballait pas et qu'on s'occupait bien des régions¹⁶. De plus, les régions unilingues du Québec n'ont pas toujours bien compris pourquoi Montréal devrait s'avilir à être bilingue et elles ont trop facilement fait alliance avec l'élite culturelle francophone de Montréal qui, de son côté aussi, n'a pas toujours voulu comprendre qu'une métropole se devait d'être mercantile. L'émergence d'une élite d'affaires francophone, qui ne doute pas de sa légitimité politique, rétablit l'équilibre des forces depuis quelque temps.
- v] *La francisation du paysage québécois.* L'influence économique de la politique de francisation mise en oeuvre par les gouvernements du Québec depuis la fin des années soixante est très importante, bien qu'elle soit indirecte. L'objectif était de faire du Québec une terre francophone, et du français, la langue commune. La réaction de la communauté anglophone, le tiers de la population montréalaise, ne pouvait être inoffensive devant cette attaque contre sa position traditionnelle. Autant par le départ massif de beaucoup de ses membres que par le déplacement d'activités économiques et par la diffusion d'une

16. Lacroix, H. et Martin, F., *Les conséquences de la décentralisation régionale des activités de R & D*, Conseil de la Science et de la Technologie, Québec 1987, ont démontré cette thèse dans un secteur particulier.

mauvaise réputation à l'étranger, la communauté anglophone du Québec a fait voir son déplaisir marqué à cette marginalisation de sa place et de ses droits linguistiques.

De nombreuses politiques et mesures ne cadrent pas bien avec cette catégorisation synthétique de la politique économique du Québec de 1960 à 1985. Ainsi, le sans-gêne fiscal de nos politiciens mériterait une catégorie distincte. Mais s'il fallait glorifier ainsi toutes les erreurs, la liste serait longue. Par ailleurs, l'attention portée aux P.M.E., que j'associe à la promotion des francophones, aurait pu se mériter une rubrique distincte. Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est que rarement a-t-on tenu compte de la singularité linguistique du Québec et de ses effets. Ce qui a dominé, c'est la primauté des intérêts immédiats de la majorité francophone.

V. LES PRINCIPES D'UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE APPROPRIÉE À L'INSULARITÉ LINGUISTIQUE DU QUÉBEC.

Dans une économie post-industrielle où l'information joue un rôle aussi stratégique que l'énergie en jouait de 1750 à 1950, les modes de communications occupent une place hautement critique. D'ailleurs, les socio-linguistes retenant l'hypothèse Sapir-Whorf, accordent à la langue un rôle central dans le comportement socio-économique. Le caractère francophone du Québec serait un élément distinctif fondamental dans nos façons de penser et d'agir en Amérique du Nord, et serait un élément majeur qui caractériserait la compétitivité, l'efficacité et l'esprit innovateur de nos organisations économiques. Le rythme de croissance de l'économie québécoise, relativement à celui des autres régions de l'Amérique du Nord, dépendra donc de notre habileté à gérer les effets de notre insularité linguistique. À cet égard, j'ai dégagé cinq principes qui pourraient nous guider dans la formulation de politiques économiques :

1. *Toute politique de gestion des effets de l'insularité linguistique doit s'harmoniser avec la volonté profonde des Québécois francophones d'assurer le développement de leur originalité culturelle.*

L'expérience des vingt-cinq dernières années a clairement établi une hiérarchie d'objectifs. Les Québécois sont prêts à assumer un coût significatif pour assurer leur sécurité et leur épanouissement culturels. Tout élément d'une politique visant à optimiser les effets de notre insularité linguistique doit être subordonné à cet objectif. Par exemple, dans le contexte actuel de 1988, alors que les acquis des efforts de francisation antérieurs ne sont pas assurés pour un grand nombre de Québécois, il serait illusoire de tenter de mousser le caractère biculturel de Montréal qui, en d'autres circonstances, pourrait être un élément majeur de politique économique. En somme, toute politique qui voudrait atténuer les effets économiques de l'insularité linguistique, en améliorant l'efficacité des passerelles, se devrait d'avoir un soutien politique relativement large, particulièrement chez la population francophone. En effet, qui dit passerelle linguistique dit bilinguisme dans le travail ou pour le moins dans la communication.

2. *L'intégration de francophones bilingues dans des réseaux de développement anglophones nord-américains, particulièrement en ce qui a trait à la gestion, la finance et la technologie, devrait être favorisée par diverses mesures, dont une localisation appropriée de la frontière linguistique et le maintien d'une communauté anglophone au Québec.*

Le développement de nouvelles activités économiques est tributaire de réseaux qui sont aptes à traiter l'information non structurée qui caractérise les nouveaux projets et les projets en devenir¹⁷. Ces réseaux reposent sur une certaine familiarité entre des individus qui les constituent et la confiance réciproque et le partage de champs d'intérêt qui en découlent, ce qui leur permet de canaliser des informations hautement stratégiques de façon informelle et efficace. Un objectif fondamental de la politique économique du Québec devrait être de maximiser, de façon structurelle, la présence de francophones dans de tels réseaux. Les moyens sont multiples. Situer la frontière linguistique au Québec, parmi les rangs des cadres et des travailleurs hautement spécialisés, permet la multiplication de contacts entre francophones bilingues et nord-américains. Parmi d'autres mesures, pensons aux bourses d'études supérieures aux États-Unis et au Canada anglais pour les francophones du Québec et à la présence d'étudiants francophones dans les universités anglophones du Québec.

Une communauté anglophone québécoise facilite aussi la présence de tels réseaux au Québec et, par le fait même, la présence de francophones dans de tels réseaux. Elle facilite aussi la présence d'anglophones de passage à Montréal, dans divers niveaux de responsabilité d'entreprise. En somme, elle peut devenir un groupe tampon hautement connecté du Québec, servant de relais pour l'intégration de francophones et d'anglophones dans ces réseaux. Sa plus grande mobilité résultant d'une résistance culturelle beaucoup plus faible à des déplacements en Amérique du Nord fait potentiellement de ses membres des éléments hautement productifs de réseaux mixtes. Je dis potentiellement, car, pour être efficaces, il faut qu'ils aient partagé au Québec des réseaux avec des francophones. En somme, une communauté anglophone québécoise n'a de rôle stratégique significatif dans un tel contexte que dans la mesure où cette communauté est étroitement intégrée à (et non pas *dans*) la communauté francophone, et particulièrement à son élite linguistique. Cette intégration est un facteur tout aussi important que les conditions favorisant la présence d'une communauté anglophone.

3. *On devrait viser le développement de passerelles efficaces pour abaisser les coûts des transferts linguistiques et réduire les adaptations dysfonctionnelles.*

17. L'école socio-linguistique maintient que le langage définit le champ de préoccupation d'une société. Comme le dit Levi-Strauss (*La Pensée Sauvage*, Paris, 1962) « *La langue est une raison humaine qui a ses raisons et que l'homme ne connaît pas.* » Voir Sapir, Edward, *Language: An Introduction to the Study of Speech*. New York, Harcourt & Brace, 1921, et Whorf, Benjamin Lee. *Language, Thought and Reality*, M.I.T. Press and John Wiley, Boston, 1956.

Une passerelle, c'est un individu qui travaille à la fois en anglais et en français. À une extrémité, c'est le traducteur qui transpose un texte d'une langue à une autre. À une autre extrémité, c'est le cadre francophone qui communique en anglais avec ses interlocuteurs anglophones et en français avec ses interlocuteurs francophones. L'efficacité des passerelles repose sur une présence généralisée de gens pouvant faire ces transferts dans l'économie, de même que sur une marge de manoeuvre assez étendue pour déterminer où et quand les écrits de langue anglaise doivent être traduits en français. Ces considérations militent en faveur d'un niveau élevé de bilinguisme chez les francophones, particulièrement chez ceux qui se destinent à l'administration, une orientation privilégiée par plusieurs petits pays d'Europe. Ce principe demande aussi une réglementation souple de la langue des documents dans l'entreprise. Ce n'est pas que la traduction des documents est dispendieuse. Mais l'imposition d'une obligation de traduire, à un point donné dans l'organisation, amène l'organisation à se structurer en conséquence pour minimiser les effets de cette contrainte, tels les retards, les délais, les imprécisions inhérentes à toute traduction, les coûts, etc. De nouveau, ce principe appelle à la localisation de la frontière linguistique au sein de l'administration des entreprises au Québec, et non à l'extérieur du Québec.

4. *Toute autre chose étant égale, la stratégie industrielle du Québec devrait favoriser les secteurs à moindre intensité d'information.*

Disons, dès le départ, que je n'adhère pas encore à ce principe, malgré l'implacable logique qui le soutient. Les Québécois francophones ont un désavantage comparatif sur le plan de leurs échanges économiques avec l'extérieur lorsqu'ils font face à un haut niveau d'échange d'informations. La barrière linguistique empêche le libre flux de l'information qui est canalisée par un nombre limité de barrières linguistiques. La présence de ces dernières se reflète dans des structures organisationnelles pénalisées par une certaine insularité linguistique. Les francophones du Québec atteindront un meilleur rendement économique, en termes de développement de nouvelles activités d'exportation, en se spécialisant dans des produits dont le contenu informationnel est moins élevé. La haute technologie n'est pas privilégiée à cet égard, et c'est sûrement ce phénomène qui explique le retard du Québec en la matière. D'autres secteurs où nous sommes défavorisés sont plus évidents. C'est le cas des produits culturels, tels les films et les livres, où la barrière linguistique est un obstacle de taille. Paradoxalement, la présence d'une barrière linguistique peut permettre le développement d'une industrie autochtone qui exploite efficacement la protection de cette barrière. Ceci est particulièrement évident dans les secteurs en développement, tel l'informatique. La question est de savoir si les firmes nées dans l'enclave québécoise pourront éventuellement devenir exportatrices. Les conditions favorables de l'enclave peuvent-elles leur permettre de devenir suffisamment compétitives pour affronter des concurrents plus aguerris et qui, hors du Québec, n'ont pas à supporter les coûts d'une barrière linguistique ?

5. *La stratégie industrielle québécoise devrait tenir compte explicitement des effets de l'enclave linguistique sur la formation d'entreprises québécoises et sur le défi subséquent de devenir entreprise exportatrice.*

L'enclave favorise la création d'entreprises locales grâce à la présence d'un marché singulier. L'industrie de la publicité illustre cet effet. Bien qu'il y ait des firmes locales de publicité dans toutes les grandes villes nord-américaines, il y en a beaucoup plus au Québec. Mais ces firmes ont de la difficulté à devenir exportatrices. Leur non-intégration dans des réseaux externes, et surtout leur compétitivité moindre dans un milieu où elles ne bénéficient pas de la protection linguistique, rend difficile le passage de statut de firme domestique à celui de firme exportatrice. Des mesures spécifiques pourraient être imaginées afin de faciliter ce passage.

Ces cinq principes directeurs ne sont pas exhaustifs. On pourrait, entre autres, préconiser une percée sur le marché francophone international (mais, hors de la France, il s'agit d'un très petit marché). Néanmoins, ils mettent en évidence la nécessité de tenir compte explicitement de la frontière linguistique et de gérer ses effets sur l'économie. C'est en abordant des questions spécifiques que ces principes trouvent leur utilité.

VI. QUELQUES GRANDS CHOIX LINGUISTIQUES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Pour les fins de l'exposé, j'ai identifié quelques questions linguistiques qui sont d'importance critique sur le plan économique et où le gouvernement du Québec est appelé à se prononcer. Il ne faudrait pas voir dans ce choix un établissement de priorités. J'ai plutôt voulu soulever un éventail diversifié de questions.

1. *L'anglais, langue seconde*

Les francophones assument les coûts de la barrière linguistique. Une connaissance généralisée de l'anglais permet de minimiser ces coûts en situant la barrière linguistique aux lieux les plus efficaces et rendant très poreuse la barrière linguistique. Une très grande multiplicité de points de transfert minimise les effets dysfonctionnels de sa présence. À la limite, d'aucuns invoquent une connaissance universelle de l'anglais comme langue seconde, comme visent la plupart des pays européens. D'autres, au nom de la sécurité culturelle, invoquent toutefois que donner une telle importance à l'anglais peut mettre en danger notre épanouissement collectif et préconisent une politique beaucoup plus restreinte à cet égard. De plus, il faut reconnaître que la francisation du Québec rend moins utile l'apprentissage de l'anglais. Un débat s'impose au sein de la communauté francophone, sur l'envergure d'une politique nationale d'apprentissage de l'anglais comme langue seconde, pour clarifier ces ambiguïtés et définir les conditions de notre singularité linguistique.

2. *Le maintien d'une communauté anglophone au Québec*

Au delà du respect des droits des anglophones comme citoyens canadiens et québécois, les francophones du Québec ont intérêt à se préoccuper du maintien de la communauté anglophone du Québec. Le libre jeu des forces sociologiques et politiques peut en effet entraîner sa marginalisation progressive, comme ce fut le cas dans diverses régions du Québec. L'intérêt économique des francophones milite en faveur du maintien d'une communauté anglophone, particulièrement à Montréal. Les conditions qui en assureront le maintien sont complexes et imposeront des contraintes linguistiques aux francophones. Cette complexité peut être illustrée par les choix politiques et financiers que pose, dans le réseau de l'enseignement supérieur, la situation des universités anglophones qui, à bien des égards, constituent un microcosme de ce qui est et pourrait être la communauté anglophone au Québec. Quels rôles pourraient-elles jouer, quelles contraintes peuvent-elles imposer dans le réseau, combien de ressources publiques devrait-on leur accorder? Autant de questions que se posent les universitaires et qui ne sont pas encore résolues. D'ailleurs, des changements d'attitudes, tant du côté anglophone que du côté francophone, doivent présider au débat qui consacrera leur place dans la collectivité québécoise. Lorsque la communauté universitaire aura résolu cette question, nous pourrons espérer que la plus grande question de la place de la communauté anglophone dans la société québécoise sera facilement résolue.

3. *L'intégration des immigrants*

Lorsqu'on fouille cette question, on découvre peu à peu un dilemme pour les Québécois francophones. D'une part, préoccupés par leur survie à long terme, les francophones désirent que les immigrants s'assimilent à leur groupe. Un puissant message à cet effet est passé au système politique. D'autre part, sur le plan économique, les entreprises francophones chercheront de plus en plus à favoriser le passage d'anglophones au Québec, car il leur est impossible d'isoler totalement leurs opérations non québécoises de leurs opérations québécoises. Le dilemme peut être résolu, du moins théoriquement, par une double distinction entre les cadres et les professionnels (beaucoup de latitude quant au choix) et les travailleurs moins spécialisés (intégration à la communauté francophone), et entre les immigrants d'Amérique du Nord et les immigrants d'outre-mer. Mais en pratique, de telles distinctions sont difficilement applicables.

4. *La haute technologie comme voie de développement*

La question linguistique a de profondes implications industrielles. Le Québec devrait-il chercher à se construire une présence à la fine pointe des secteurs industriels en développement technologique rapide. Est-ce s'illusionner que de croire que nous serons en mesure d'être compétitifs dans ces secteurs où l'information joue un rôle hautement stratégique? Si nous voulons tirer notre épingle du jeu en haute technologie au nom du défi de la modernité, nous devons tenir compte explicitement de la frontière linguistique qui ceinture

le Québec et établir des passerelles efficaces. Ne pas reconnaître cette frontière et les effets dysfonctionnels qu'elle suscite serait jouer à l'autruche. À défaut de vouloir prendre les correctifs qui s'imposent, le Québec devrait-il plutôt viser à se positionner dans des secteurs où les communications jouent un rôle moindre, avouant ainsi explicitement les coûts structurels de sa spécificité linguistique ?

5. *L'émergence de multinationales québécoises*

Un choix stratégique fondamental quant à la structure de l'économie québécoise serait de stimuler le développement d'entreprises multinationales dont le siège social serait solidement implanté au Québec. Ces entreprises tisseraient leur propre réseau de développement et favoriseraient la multiplication des contacts entre Québécois francophones et non-Québécois. Pour favoriser ce développement, des mesures variées devraient être mises de l'avant. Sur le strict plan de l'affectation des ressources, un déplacement de fonds s'impose, de l'aide sectorielle (haute technologie, exportations, etc) vers le soutien à l'expansion hors Québec. Ceci devrait se refléter dans la fiscalité des entreprises et dans les programmes d'assistance financière aux entreprises. La mission d'entreprises telles que la S.G.F. devrait être repensée. Par ailleurs, le développement des entreprises de services aux entreprises, particulièrement dans la région de Montréal, pourrait être encouragé. Enfin, un effort spécial devrait être consenti pour améliorer les conditions et l'image de Montréal comme lieu de travail pour des cadres supérieurs d'entreprise. Actuellement, le cadre est pénalisé par une fiscalité douloureuse, une réglementation tatillonne touchant la langue d'éducation de ses enfants et une communauté anglophone aliénée et récriminatrice. On peut changer ces perceptions en modifiant les facteurs qui leur ont donné naissance, comme ceci se fait sur le plan fiscal. On peut aussi chercher à compenser en moussant les aspects plus positifs de Montréal, comme la qualité de vie. Ce dont il faut être conscient, c'est qu'il s'agit d'un élément important de politique économique.

Ces cinq exemples, anglais langue seconde, l'avenir de la communauté anglophone, l'accueil des immigrants, la haute technologie et les multinationales québécoises, balisent en quelque sorte l'étendue des problèmes de politiques économiques posés par notre insularité linguistique. Chacun des exemples a une importance pour la croissance à long terme de l'économie québécoise, qui ne le cède en rien à l'importance de la fiscalité des entreprises, des sommes consacrées à la recherche ou de la politique énergétique. Il est temps de le reconnaître.

VII. CONCLUSION

L'insularité linguistique est une caractéristique fondamentale de l'économie québécoise. Les structures de l'économie refléteront de plus en plus cette insularité, l'information étant à l'économie du XXI^e siècle ce que l'énergie a été à l'économie des XIX^e et XX^e siècles. L'insularité linguistique impose des coûts :

c'est une réalité à laquelle il faut faire face. L'économie s'y adapte, mais internalise les coûts. Ces coûts ne sont pas négligeables. Ils pourraient représenter une partie importante de l'écart de 20 % entre le niveau de production per capita du Québec et de l'Ontario.

Une maturité politique s'impose pour s'attaquer aux conséquences économiques de l'insularité linguistique du Québec. Jusqu'à maintenant, notre volonté d'assurer notre épanouissement culturel a dominé toute autre préoccupation. Notre insécurité culturelle nous a encouragés à adopter des politiques économiques relativement primaires et peu sophistiquées eu égard aux particularités linguistiques du Québec. Par exemple, le premier critère d'évaluation d'une politique était son impact sur le pouvoir économique des francophones. Nous nous devons d'aller au-delà de ces préoccupations immédiates pour nous préoccuper de la qualité des passerelles linguistiques qui assurent les liens entre l'économie du Québec et ses marchés extérieurs. Ceci devrait nous amener à des comportements beaucoup plus calculateurs dans des champs aussi critiques que les politiques de francisation et le rôle de la communauté anglophone du Québec. Car, à long terme, la performance de l'économie québécoise est probablement un outil très efficace de promotion de notre épanouissement culturel.

Les économistes québécois ont étudié à fond les phénomènes économiques reliés à des facteurs comme l'énergie, les transports, la technologie, les ressources naturelles, etc., qui, par le passé, ont structuré l'économie du Québec. L'information est le ciment des économies de demain. La langue que nous parlons jouera un rôle fondamental dans l'économie québécoise de demain, essentiellement parce que cette langue est différente. Comment ne pas trop souffrir de cette situation et surtout, comment en tirer profit, devrait être un sujet important d'analyse. J'espère que les pistes que j'ai tracées dans cet exposé sauront encourager quelques-uns à poursuivre la réflexion.